

Motion 2004

demandant une modification du nom de la maternité de Genève des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la diversité des soins apportés à la maternité de Genève ;
- les nombreuses affections soignées à la maternité de Genève ;
- l’aspect lacunaire du nom de cet établissement ne portant que sur une partie des soins prodigués à la maternité,

invite le Conseil d’Etat

- à organiser, en lien avec les HUG et le personnel soignant de la maternité de Genève, une consultation ayant pour but de proposer des noms pour cet établissement qui soient plus proches des soins prodigués à la maternité ;
- à proposer une modification du nom de cet établissement, suite à la consultation organisée.